50.c N° 38

26

Du septième jour du mois de juillet mil huit cent vingt-sept,

ACTE DE NAISSANCE de marie Joseph Bochebre né le Sept Guillet à Sept heures du matin fille Légitime de toussaint Boches âgé de trente un ans, profession de cultivateur,

et de Jeanne le Brun âgée de vingt deux ans, profession de menagere demeurant à ploubazlanec

L'enfant présenté à l'Officier de l'état civil a été reconnu être du sexe féminin

La déclaration de la naissance a été faite par toussaint Boches pere de l'enfant sus denomme âgé de trente un ans; profession de cultivateur, demeurant à ploubazlanec

Premier témoin, yves Boches âgé de trente trois ans, profession de cultivateur demeurant à ploubazlanec

Second témoin, alexandre Dauphin âgé de quarante six ans, profession de laboureur demeurant à ploubazlanec

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins ont déclaré ne sçavoir signer

Constaté suivant la loi, par moi Pierre Scolan maire et Officier de l'État civil soussignant.

P. Scolan

Informations liées à l'image.
Lieu : Ploubazlanec
Période : 1825 - 1832

Propriété du Conseil général des Côtes-d'Armor. Reproduction strictement réservée à l'usage privé du copiste et non destinée à une utilisation collective. Pour tout autre usage, contacter le Conseil général des Côtes-d'Armor.